

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exposer les relations entre la croissance, les besoins en énergie, le gaspillage et la pollution de l'environnement. Il faut lui savoir gré d'avoir montré que les restrictions d'énergie n'apportent pas la solution que certains croient y trouver aux problèmes de la croissance.

Un apéritif et un repas offerts aux participants a fourni une occasion sympathique de poursuivre les discussions suscitées par l'exposé de M. Piccard et d'échanger des impressions au seuil de l'ère du gaz naturel en Romandie.

100^e assemblée annuelle de la Société suisse pour l'industrie de gaz et des eaux (SSIGE)

Montreux, 13-15 septembre 1973

L'assemblée du centenaire de la SSIGE s'est déroulée dans une atmosphère faste, favorisée aussi bien par le cadre de la Riviera vaudoise que par la personnalité des orateurs qui s'y exprimèrent, notamment au cours de la cérémonie du centenaire, le 13 septembre, à la nouvelle Maison des congrès de Montreux.

M. Hans Scheller, président de la SSIGE, a tout d'abord brossé un bref historique de la société et esquissé les problèmes auxquels elle doit aujourd'hui faire face.

M. Roger Bonvin, président de la Confédération, a consacré son allocution aux problèmes énergétiques. On peut retenir de cet exposé la ferme volonté des autorités de mener une politique de l'énergie tenant compte des réalités actuelles. M. Bonvin rejette vigoureusement l'idée de contrôler l'expansion économique par des restrictions d'énergie, qui n'ont pas place dans la politique énergétique de son département. Cette politique est conditionnée par la dépendance de notre pays à l'égard notamment des pays exportateurs de pétrole, qui nous fournissent 80 % de l'énergie dont nous avons besoin. A titre de comparaison, nous importons 60 % des produits alimentaires que nous consommons. Si l'on considère que le rapport de la valeur de la matière première que la Suisse importe à celle des produits finis correspondants qu'elle exporte est de 1 à 7, on voit l'importance vitale de l'approvisionnement en énergie de notre pays. C'est pourquoi nos autorités s'en préoccupent. M. Bonvin salue l'introduction du gaz naturel comme une diversification bienvenue de nos sources d'énergie, à un moment où se termine l'ère de la construction des grands barrages alpins.

Les salutations des autorités cantonales et communales ont été apportées par MM. Marc-Henri Ravussin, conseiller d'Etat et Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux.

Parmi les nombreuses allocutions prononcées par les représentants de délégations étrangères, il est intéressant

de citer M. Leslie Clark, président de Gaz Union International, qui a relevé que le gaz naturel présente le développement le plus rapide de toutes les énergies et, par son caractère international, constitue un excellent moyen de combattre l'isolationnisme. Il a également mentionné les possibilités de synthèse du gaz naturel.

La journée de vendredi était consacrée à des visites techniques et à des conférences.

L'exposé de M. Pierre Liotard-Vogt, président et administrateur-délégué de Nestlé Alimentana, sur les sociétés multinationales, présenté en l'absence de l'auteur par M. A. Furrer, directeur général, a permis aux auditeurs de mieux comprendre la signification des sociétés multinationales. Il était intéressant d'entendre parler en connaissance de cause des multiples problèmes que doivent affronter ces groupes, soumis à des contrôles, des législations et des problèmes financiers que ne connaissent pas les sociétés nationales. Enfin, il était juste de relever que les multinationales offrent des avantages certains à l'économie, notamment avec pays en voie de développement, ceci à un moment où elles font l'objet de violentes attaques.

M. Jean-Pierre Lauper, directeur de l'Association des usines à gaz suisses, a présenté un exposé intitulé *Développement et perspective de l'industrie suisse du gaz*, lui permettant de faire l'historique de la production du gaz dans notre pays et aboutissant sur le point de la situation actuelle de l'introduction du gaz naturel.

Enfin, la conférence du professeur E.-V. Trüeb, de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, *L'approvisionnement de la Suisse en eau, hier, aujourd'hui et demain*, a fait le tour des problèmes à résoudre pour fournir à nos ménages et à nos usines l'eau potable et industrielle dont ils ont besoin. Citons l'utilisation optimale de l'eau disponible, la structure des prix comprenant la fourniture et l'épuration des eaux, le développement des besoins en eau. La consommation actuelle de 1,6 milliard de m³ par année devrait passer à 2,1 milliards de m³ en l'an 2000. Le professeur Trüeb voit la solution aux problèmes locaux, sécheresse ou pénurie, dans la constitution de groupements de service des eaux à l'échelle régionale, qui assureraient une plus grande flexibilité de la distribution et un meilleur rendement économique.

Le *Bulletin technique de la Suisse romande* s'associe aux félicitations et aux vœux exprimés par tous les orateurs à la SSIGE à l'occasion de son centenaire et lui souhaite une pleine réussite dans les tâches qui l'attendent à l'avenir.

Adresse de l'auteur :

Jean-Pierre Weibel
Bulletin technique de la Suisse romande
Avenue de Cour, 27, 1007 Lausanne

Bibliographie

PUBLICATIONS DIVERSES

L'Europe et l'énergie, Communauté européenne, Service d'information. Luxembourg 1967. — Un vol. 15×21 cm, 84 pages, divers tableaux.

Cours d'analyse, par J. Massart, tome 4. Compléments : analyse vectorielle, calcul matriciel, extremums, calcul opérationnel, géométrie analytique dans E_3 . Editions Dunod, Paris, 1970. — Un vol. 15×24 cm, 191 pages, nombreuses figures et tableaux.

Halbleiter — Gammaspektren zur Neutronen-Aktivierungsanalyse, par H. Vogg, Buchreihe der Atomkernenergie. Edition Karl Thieme, Munich 1971. — Un vol. 13×20 cm, 154 pages de tableaux.

Divers

Prise de position de la SIA concernant les arrêtés conjoncturels

En vue de la votation du 2 décembre 1973, le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a étudié avec soin la politique conjoncturelle en général et les arrêtés qui seront soumis au peuple en particulier.

Ainsi qu'il ressort d'une enquête menée par la SIA, en été 1973, auprès de quelque 1950 bureaux d'études, on assiste, depuis l'entrée en vigueur des arrêtés, à un recul important du volume des mandats au niveau des études de projets. L'insécurité croissante quant au degré d'occupation futur constitue un inconvénient grave. Il est indéniable aussi que les retards résultant de décisions sou-

taines et les procédures compliquées d'examen et d'accord des permis de construire entraînent une perte d'énergie toujours plus forte. Dans le secteur des projets, les arrêtés fédéraux ne conduisent nullement à une occupation constante et équilibrée, comme elle serait souhaitable, et ceci notamment parce qu'il n'a pas été possible jusqu'ici d'obtenir à long terme une coordination des projets de constructions publiques. La nécessité de prendre à tout moment de nouvelles dispositions et les déplacements de personnel rendent difficile un travail rationnel dans les administrations et les entreprises privées et causent des frais supplémentaires. On peut donc s'attendre à des pertes de productivité et à de nouvelles impulsions dans le domaine de la hausse des prix comme conséquence de l'arrêté fédéral sur la construction. Une certaine stabilité s'est instaurée dans le marché du travail mais on continue néanmoins à manquer de personnel qualifié à tous les échelons inférieurs.

D'une manière générale, il faut constater que les interventions de l'Etat dans le secteur de la construction ont suscité une instabilité importante qui implique un risque de conséquences incontrôlables.

Les arrêtés fédéraux touchent pour la troisième fois unilatéralement certaines branches de notre économie, en particulier la construction. Ce n'est pas là une politique conjoncturelle équilibrée. Les statistiques dont on dispose sur le développement des prix prouvent du reste qu'à longue échéance, le secteur de la construction n'a pas participé outre mesure à la hausse des prix. Dans quelques branches de la construction, c'est même le contraire qui s'est produit. Tant que l'on ne demandera pas à chaque citoyen certains sacrifices à sa mesure, toute politique conjoncturelle sera vouée à l'échec. Il conviendrait notamment de ne pas agir seulement sur les prix mais aussi sur les salaires.

Il est vain de vouloir examiner si ce sont les prix ou les salaires qui attisent davantage la conjoncture ; en revanche, il est important que des restrictions soient exigées dans tous les domaines et respectées par tous. Les efforts ne peuvent porter des fruits que si chacun est prêt à s'imposer certaines limites. A ce propos, il serait utile d'étudier l'opportunité d'introduire une imposition plus élevée sur les dépenses excessives. On doit aussi condamner la tendance exagérée à tout vouloir indexer. La base de l'indice du coût de la vie sur lequel se fonde l'adaptation des salaires nous semble trop étroite. L'indice actuel et la compensation du renchérissement qui en découle devraient se rapporter uniquement à la partie du salaire qui sert à acquérir les biens de première nécessité et non pas à toutes les dépenses, y compris la consommation de luxe.

Pour toutes ces raisons, le Comité central de la SIA recommande :

- 1) *l'approbation des arrêtés relatifs au crédit ainsi qu'à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices.* Ils permettent de lutter dans une certaine mesure, bien que modeste, contre l'inflation ;
- 2) *le refus de l'arrêté concernant la stabilisation du marché de la construction.* Cette mesure est unilatérale et a des effets préjudiciables sur le plan de l'économie publique ; elle n'est pas appropriée pour lutter contre l'inflation.

Le Comité central de la SIA ne prend pas position quant à l'arrêté limitant les amortissements admissibles pour les impôts.

A longue échéance, il sera indispensable d'étudier d'autres mesures pour freiner le taux d'inflation.

Collaboration nordique pour le recyclage des déchets

Les services de protection de l'environnement des fédérations des industries en Norvège, Danemark, Suède et Finlande ont décidé de créer une organisation commune pour traiter le problème des déchets industriels.

L'organisation établira des contacts entre compagnies ayant des problèmes d'élimination de différentes sortes de déchets, et compagnies étant en mesure de les utiliser comme matières premières à bas prix ou gratuites.

Selon la Fédération norvégienne des industries, à Oslo, la première liste de dix groupes de déchets, provenant surtout des industries chimiques et métallurgiques, sera prête en décembre. L'organisation sera administrée par l'Institut suédois de recherches de l'eau et de l'air, tandis que la liste de déchets disponibles sera publiée dans les revues des quatre fédérations. Ainsi vient d'être fait un pas pratique vers le recyclage des produits de déchets industriels à un niveau international.

VDI Société des ingénieurs allemands

Le Comité de la VDI, réuni à Dusseldorf, a décidé de nommer président de la société le professeur Wilhelm Dettmering, ingénieur, Dr sc. tech., d'Essen, dès le 1^{er} janvier 1975. M. Dettmering succédera au professeur Walter Ludewig, ingénieur, Dr sc. techn., de Ludwigshafen. Il dispose à la fois d'une vaste expérience de l'enseignement supérieur, acquise notamment à l'Ecole supérieure technique d'Aix-la-Chapelle, et de la pratique industrielle, puisque membre du Comité directeur de la Société Krupp GmbH dont il dirige le département « Recherche et développement ».

Carnet des concours

Collège régional à Saint-Nicolas

Jugement des projets réétudiés

La Commission d'experts composée de MM. Charles Zimmermann, architecte cantonal, président ; Ernst Andereg, architecte, Meiringen ; Klaus Fischli, architecte, Zurich (en remplacement de M. Gaudenz Risch, architecte, empêché) ; Albert Gnägi, architecte, Berne ; Ivo Sarbach, président de la commune de Saint-Nicolas ; Max Chanton, Arthur Fux et Truffer Markus, Saint-Nicolas, s'est réunie le 31 octobre 1973 à Saint-Nicolas, pour prendre connaissance des projets réélaborés par les auteurs des projets primés.

Après discussion, la Commission d'experts décide de confier le mandat d'exécution du projet « Saint-Nicolas » (premier prix lors du jugement du concours) à son auteur, M. W. Jeitziner, architecte, à Viège.

Congrès

XXVII^{es} Journées internationales 1974 « Cebedeau »

Liège et Gand, 6-9 mai 1974

Voici le programme prévu pour les Journées organisées par le Centre belge d'étude et de documentation des eaux.

Liège

6-7 mai :

- A. Ambiances atmosphériques nuisibles à l'homme.
- B. Ambiances nuisibles aux matériaux.